



Confédération Générale
du Travail FORCE OUVRIERE

DÉCLARATION FNEC-FP-FO CTA DU 21 JUIN 2013

Monsieur Le Recteur,
Mesdames & Messieurs les membres du CTA

Il y a à peine un an, certains d'entre-nous avaient beaucoup d'espoir car ils pensaient que l'Ecole de la République redeviendrait une priorité de l'Etat. Aujourd'hui, malheureusement, nous savons qu'il n'en est rien. En effet, au delà des effets d'annonce ou des «mesurettes» prises, nous sommes obligés de constater que la politique menée par ce gouvernement, va contribuer à «casser» notre Ecole de la République pour la donner aux collectivités territoriales. Hier matin encore, lors du discours d'ouverture de la conférence sociale, le Président de la République a montré une méconnaissance totale du dossier de la formation professionnelle. Faut-il que notre chef de l'Etat soit aussi mal conseillé sur ce sujet pour affirmer que la formation professionnelle par apprentissage va répondre aux besoins de nos entreprises ?!!? Nous savons tous ici que même en Allemagne, et ce malgré une culture historique de la formation par apprentissage, ce type de formation est aujourd'hui remis en cause parce qu'il a atteint ses limites, surtout en période de crise économique. Visiblement, les conseillers du Président de la République n'ont pas travaillé sérieusement le dossier et nous le regrettons très fortement !

Le projet de loi de la «refondation de l'école» de notre Ministre Vincent Peillon a donc été voté en deuxième lecture à l'Assemblée Nationale le 5 juin. Quelques modifications d'articles ont été apportées, notamment suite aux actions menées par notre syndicat de l'Enseignement Professionnel, le SNETAA, mais la circulaire de rentrée reste d'actualité et elle inquiète fortement de nombreux enseignants. La FNEC-FP-FO peut affirmer que les conditions de travail vont encore se détériorer. Beaucoup d'enseignants du second degré qui n'ont pas obtenu la mutation demandée du fait notamment de l'utilisation des moyens supplémentaires donnés, plutôt

pour le pseudo recrutement d'enseignants (concours 2013-2) que pour la création de «vrais postes», vont manquer de motivation pour affronter les difficultés croissantes rencontrées. D'ailleurs, aucune mesure efficace n'est encore engagée pour tenter d'enrayer la montée de «violence» qui envahie nos établissements. Pire, certains personnels encadrant ont même choisi de nier son existence officiellement ou d'en faire porter l'entière responsabilité aux enseignants. Nous savons également que les salaires vont encore être gelés (plus de 7% de perte de pouvoir d'achat cumulé depuis 2010 !) et que pour les retraites, il faut se préparer à cotiser davantage et plus longtemps ! Et lors du CTM de lundi dernier, il a même été soumis à nos élus un projet de décret concernant le futur recrutement d'enseignants qui prévoit notamment un abaissement de l'indice de début de carrière à 349, soit 1350€ mensuels environ ! Il semble même que les EAP seront désormais le cadre du pré-recrutement... Tout cela est inacceptable !

La FNEC FP-FO demande le rétablissement des concours à la licence, suivie d'une formation professionnelle en qualité de stagiaire, distincte de la formation universitaire, et donc l'abandon de la mastérisation et le rétablissement du pré-recrutement statutaire en qualité d'élève professeur dès la fin de première année d'université comme cela a déjà existé.

La FNEC-FP-FO demande également que soit rétablis les emplois d'AED supprimés, que tous les AED comme les EVS-AVS qui le souhaitent puissent être réemployés à la rentrée 2013, que la garantie de réemploi soit donnée à tous les contractuels en poste cette année, et qu'enfin des négociations soient ouvertes pour un véritable plan de titularisation.

Pour le premier degré, la réforme des rythmes scolaires va concerner seulement 27% des communes de l'académie de Bordeaux en septembre 2013. 83 000 écoliers passeront à la semaine de 4,5 jours. Bien loin des 50% demandés par le Ministre.. Rappelons que l'objectif de cette réforme est d'alléger la journée scolaire. Qu'en est-il ?

Les conditions de travail des salariés se sont fortement dégradées depuis plusieurs décennies : éloignement du lieu de travail, temps partiel contraint, horaires atypiques, travail en 3x8, précarisation et enchaînement des CDD... la liste est longue. Sans parler de la baisse des salaires et de la montée du chômage. Cet état de fait a entraîné logiquement une forte

demande d'accueil des enfants au-delà des horaires de l'école : garderie le matin avant la classe, restauration et transports scolaires, étude du soir, accompagnement éducatif, aide aux devoirs... Partant, l'amplitude horaire de beaucoup d'élèves atteint 12 heures par jour à l'école. Les «conditions de travail» des élèves se sont dégradées parallèlement à celles de leurs parents salariés. S'agit-il de la responsabilité de l'école ? A l'évidence non. La semaine de 4,5 jours va-t-elle changer quoi que ce soit ? Non, bien au contraire. Les contraintes demeureront et seront aggravées par la matinée du mercredi. En résumé, la réforme des rythmes scolaires se traduit pour les personnels par plus de jours de travail et plus de trajet. Pour les élèves par un allongement du temps passé à l'école dans la journée et dans la semaine. Pour les collectivités territoriales et les familles par plus de dépenses, et pour l'école publique par la désorganisation des services.

C'est pour cela que la FNEC-FP-FO continue de demander l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires.

Pour terminer, nous réaffirmons ici que la FNEC-FP-FO demande l'abandon du projet de loi de la «refondation de l'école»

Nous vous demandons, Monsieur Le Recteur, de transmettre nos revendications à Monsieur Le Ministre.

Merci pour votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO
Eric Mouchet